

Le 17 décembre 1768 - Steinauer et Poivre au ministre.

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5a/2, n°71

Traite de *la Garonne* à Madagascar, esclaves passés en fraude, l'esprit de pacotille règne ici.

Au l'Isle de France, le 17 décembre 1768

N°145. Traite à Madagascar

Monseigneur,

La flûte du Roi *La Garonne* est arrivée ici de Foulepointe le 10 du courant. Elle a débarqué 193 bœufs et 43 esclaves. Un chargement si modique dans une flûte qui depuis les réparations qui y ont été faites l'hivernage dernier, peut porter 400 têtes de bestiaux et 500 esclaves, a fait penser qu'il pourrait y avoir de l'infidélité. Nous avons fait faire les recherches qu'exigeait dans cette occasion le bien du service du Roi. Soixante dix esclaves débarqués frauduleusement ont été saisis et confisqués au profit du Roi. Le reste a échappé à notre vigilance. Il paraît qu'il s'est introduit dans cette colonie un esprit général de pacotille très contraire au bien du service. Nous tâcherons de remédier aux abus qui en résultent en détruisant peu à peu cet esprit de commerce frauduleux.

Nous sommes avec respect,

Monseigneur,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Steinauer Poivre

Au Port-Louis Isle de France, le 17 décembre 1768

* * *